



Communication CFE-CGC - Groupe Atos

Octobre 2016

Le syndicat indépendant, pragmatique et engagé
pour défendre efficacement votre vie professionnelle.

Le 2^{ème} syndicat du groupe Atos

LA CFE-CGC DENONCE LE RETRAIT PAR LA DIRECTION D'ATOS FRANCE DE SA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LES TEMPS DE DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS.

La direction d'ATOS a informé les organisations syndicales de sa décision unilatérale de **retirer sa signature de l'accord sur "les temps de déplacements professionnels du 22 avril 2016"** en vigueur sur l'ensemble des entreprises de la GBU France.

Voilà qu'à peine signés les nouveaux accords d'entreprise d'Atos sont en partie dénoncés **ce qui générera un climat d'incertitude anxiogène chez tous les salariés et nuira durablement au dialogue social dans l'entreprise et aux conditions de travail.**

C'est la méthode autoritaire d'une **direction qui détruit délibérément et définitivement le peu de confiance** qui restait dans l'indigent dialogue social de notre Groupe.

Rappelons que les accords sur le temps de travail signés en avril 2016 sont au nombre de 4:

- 1.** Organisation et durée du temps de travail, **2.** Acquisition et prise des congés payés,
- 3.** Temps de déplacements professionnels, **4.** Travail atypique.

Et rappelons que la CFE-CGC n'a signé que les accords 1,2 & 3 sur les seuls périmètres Bull et Atos Consulting et 2 & 3 pour Atos Management France, considérant notamment qu'il y avait avantage pour les salariés à apposer la signature de la CFE-CGC sur ces accords en prenant en compte les conditions particulières de ces entreprises.

Aujourd'hui donc, la direction a décidé de rompre cet équilibre initial.

Le mail de la **direction** du 11/10/16 **évoque la viabilité économique** de l'entreprise pour justifier sa décision, cela n'est probablement **pas l'unique raison**. **La direction veut pouvoir imposer le changement administratif de lieu de travail chez le client** au bout de 6 mois dans le but 'non avoué' de diminuer les droits des salariés en mission longue. **La CFE-CGC est farouchement opposée à ce dumping social.**

Contrairement aux 2 organisations syndicales signataires sur toutes les sociétés d'Atos, la CFE-CGC ne veut pas bloquer durablement toutes les négociations en cours.

Dans cette période de tension, **la CFE-CGC exige de la direction de justes contreparties** aux accords signés afin que les salariés ne fassent pas les frais d'une éventuelle note unilatérale dans 15 mois.

(15 mois = validité maximum de cet accord dénoncé)

La CFE-CGC pose clairement la question de savoir **comment négocier maintenant avec une direction qui vient de prouver qu'elle n'est ni sincère, ni loyale ?**

Force est de constater que le résultat de **cette décision va mettre à mal les négociations en cours et futures**. Pourtant des sujets d'accords à négocier ne manquent pas pour l'employabilité et les conditions de travail des salariés: GPEC, Droit à la déconnexion généralisé, Accord Handicap, Contrat de Génération, Télétravail... Le champ d'amélioration est vaste !

Il n'en demeure pas moins que **si la direction persiste** dans ses postures dictatoriales **la CFE-CGC en tirera les conséquences pour protéger l'intérêt des salariés Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres qu'elle défend depuis toujours** et ce quelles que soient leurs conventions collectives d'appartenance.



Ce qu'est la CFE-CGC

La **CFE-CGC** est le seul syndicat national catégoriel.

Nous représentons les salariés Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres.

La **CFE-CGC** est **présente** chez Atos au CE Européen, au Comité de Groupe France et dans la plupart de ses filiales. Elle est également **présente** dans l'UES BULL à son Comité Européen, au Comité Central d'Entreprise et dans la plupart de ses filiales.

Le 2^{ème} syndicat du groupe Atos

Les VALEURS de la CFE-CGC

- UNE DEMARCHE CONSTAMMENT HUMANISTE.
- DES ACTES CONCRETS ET RASSEMBLEURS POUR DEFENDRE VOS INTERETS.
- POUR UN SYNDICALISME CONSTRUCTIF.

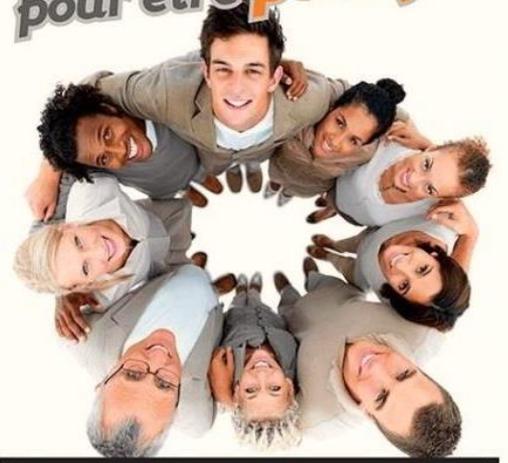
Il y a plusieurs façons de **concevoir le syndicalisme** et l'action syndicale. Celle qui est perçue par le grand public, et souvent de manière négative, c'est l'attitude systématiquement contestataire.

Mais il y a d'autres voies !!!

L'attitude responsable qui est la nôtre qui consiste à incarner des relais et à être force de propositions.

Pour nous il faut faire prévaloir l'intérêt collectif sur l'idéologie. La **CFE-CGC est porteuse d'un dialogue social vrai**, constructif, responsable et sans non-dits.

UNIS
pour être plus fort



REJOIGNEZ
LA **CFE-CGC**

Information électorale pour les Techniciens ...

Grâce à notre intervention sur la redéfinition des collèges électoraux en Comité Européen, les salariés Techniciens [215 à 240 Métallurgie et 275 à 355 Syntec] dont les votes étaient cantonnés par les autres organisations syndicales dans le 1^{er} collège **pourront désormais se présenter et voter sur les listes électorales d'Atos dans le 2^{ème} collège 'Techniciens et Agents de Maîtrise'** que la CFE-CGC représente avec celui des cadres.

Information sur la gestion des Comités d'Entreprise chez Atos ...

La CFE-CGC gère les CE d'Atos International, d'Atos Consulting et d'Atos Infogérance.

En fin d'année, ces 3 CE distribueront **150 euros à chaque salarié** (180€ pour Atos Infogérance) avec au moins 70€ par enfant (75€ Atos Consulting et 100€ Atos International).

La CFE-CGC participe à la gestion du CE Bull France. En 2016 ce CE a fait une distribution exceptionnelle de 250€ en moyenne par salarié.

Qu'en est-il de la qualité de la gestion des autres CE, là où en particulier le CE d'Atos Intégration annonce la suppression des chèques de fin d'année ?



Votre représentation syndicale CFE-CGC

Atos Groupe Olivier Debroise: 06 14 65 56 33

Bull Gilles Guillaume: 06 08 90 58 59

Worldline Julie Noir de Chazournes: 06 19 85 15 07

Un seul contact email : atos.cfe.cgc@gmail.com

